Attestation d’emploi

Référence 2026-0184, délivrée le 4 février 2026

Cette feuille déclare suivre la première partie de la norme d’archivage, au niveau qui promet l’apparence de la page et rien d’autre. Chaque police employée est incorporée au fichier, chaque couleur dit ce qu’elle signifie, et rien sur la page ne dépend d’un programme, d’un réseau ou d’une police installée par hasard. La première partie est aussi la plus stricte : rien n’y est peint de façon à laisser voir ce qui se trouve derrière, aucun élément de la page ne peut être masqué et aucun fichier ne voyage dans le document. Un document qui a besoin de l’une de ces choses se réclame d’une partie ultérieure.

Nom	Camille Marchand
Fonction	Responsable du bureau d’études
Date d’embauche	3 septembre 2018
Temps de travail	Temps plein, 35 heures par semaine

Fait à Cabriès, pour HQF Development.